

INTRODUCTION

L'aide au développement officielle (ADO) du Canada joue un rôle déterminant dans l'amélioration des conditions de vie des populations les plus démunies du monde. Par le truchement de l'ADO, nous réduisons la pauvreté extrême, créons des environnements propices à la prospérité et à la sécurité à long terme, et fournissons des secours lorsque survient une crise humanitaire. Les contributions du Canada incarnent le meilleur des valeurs et des principes du pays, tels que la liberté, la démocratie, les droits de la personne et la primauté du droit.

Dans le but de faire progresser le Plan d'action du Canada sur l'efficacité de l'aide et d'assurer une fourniture ciblée des ressources de l'aide internationale, le gouvernement du Canada a établi les cinq domaines d'action prioritaires suivants :



Favoriser une croissance économique durable



Accroître la sécurité alimentaire



Assurer l'avenir des enfants et des jeunes



Faire progresser la démocratie



Promouvoir la stabilité et la sécurité

Le Canada fait avancer ses priorités en travaillant étroitement avec un large éventail de partenaires. Le gouvernement collabore avec des organisations non gouvernementales canadiennes et internationales et des partenaires du secteur privé afin de mettre à profit leur expertise dans le domaine du développement pour réduire la pauvreté. En outre, le Canada travaille de près avec des institutions multilatérales de développement, des partenaires mondiaux et des partenaires de l'aide humanitaire internationale de premier plan pour répondre aux besoins humanitaires vitaux et relever les défis du développement dont l'ampleur est telle qu'un pays n'est pas en mesure de les prendre en charge seul.

En 2013-2014, en raison de notre étroite collaboration avec nos partenaires des pays en développement, la grande majorité de l'ADO bilatérale du Canada était axée sur 20 pays¹.

Le présent rapport, produit en application de la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*, présente un résumé des activités d'ADO du gouvernement du Canada. Il décrit les efforts déployés conjointement par 13 ministères et organismes fédéraux qui, en collaboration avec nos principaux partenaires, se sont efforcés de promouvoir les priorités de l'ADO canadienne en 2013-2014. Lorsqu'ils sont disponibles, les résultats obtenus en 2013-2014 sont inclus dans le

1. En 2014, le gouvernement du Canada a annoncé qu'il allait augmenter le nombre de pays cibles, pour le faire passer de 20 à 25, afin d'obtenir les meilleurs résultats possible pour les personnes dans le besoin. Ces pays ont été choisis en fonction de leurs besoins réels, de leur capacité de tirer profit de l'aide au développement et de leur conformité avec les priorités de la politique étrangère canadienne. Le Rapport au Parlement 2014-2015 sur l'aide au développement officielle du gouvernement du Canada fera état des résultats pertinents obtenus pour ces nouveaux pays prioritaires.

